

Mérignac, le 8 octobre 2015

## **MOTION DES CONTRÔLEURS DE BORDEAUX MÉRIGNAC**

Les contrôleurs de Bordeaux Mérignac ont été réunis en assemblée générale par leurs organisations syndicales au sujet de l'étude de reprise de l'approche de La Rochelle.

Après avoir pris connaissance des conclusions de l'étude technique, des différents modes de calcul de BO et de projections sur le tour de service, l'assemblée générale rejette à l'unanimité la proposition totalement irréaliste de la direction des opérations d'un BO de 58.

Une majorité des contrôleurs n'est pas opposée à une reprise de La Rochelle, mais pas dans n'importe quelles conditions.

L'assemblée générale mandate les organisations syndicales pour porter sa revendication d'un BO minimum de 66 contrôleurs (6 équipes de 11 contrôleurs) en cas de reprise.

Cette revendication n'exclut évidemment pas les prérequis techniques et les actions de formation.